

République Française

Arrondissement d'Aubusson

Conseil Municipal
Commune de Faux-la-Montagne

Séance du 5 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq mars à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de Faux-la-Montagne dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de de Faux-la-Montagne sous la présidence de Madame Catherine Moulin, Maire.

Convocation du conseil le 20/02/2026

Présents : Présent-es : Christophe BAUMGARTEN, Alain DETOLLE, Francis HOEZELLE, Catherine LESNES Régis MOREL, Catherine MOULIN, Françoise ROMANET, Nathalie VERGEON.

Absent-es : Victoire BEAUJOU , Olivier MARTIN, Noémie SERRU.

Pouvoirs :

Olivier MARTIN à Alain DETOLLE

Absent.e.s /excusés : Victoire BEAUJOU, Olivier MARTIN, Noémie SERRU.

Secrétaire : Francis Hoezelle, sur proposition et validation du Conseil.

Nombre de membres composant le conseil :		DELIBERATION	
En exercice : 11		Arrivée en Préfecture le :	
Présents : 8		Publiée le :	
Représentés : 1		Exécutoire le :	
Absents/Excusés : 3			
SENS DU VOTE			
Unanimité	Majorité	Rejet	
OUI	Nombre de voix pour :9		
	Nombre de voix contre :0		
	Abstention :0		

DCM 2026/13 : Fixation du prix de la nouvelle carte IGN 2026 en vente à la Binhata.

Madame la maire informe le conseil qu'un stock de 50 nouvelles cartes IGN 2026 a été commandé. Le précédent stock ayant été épuisé. Elles sont en vente à La Binhata. Le prix d'achat de la nouvelle carte est de 12,66€/unité. La précédente carte coûtait 15 € car il y avait eu des frais d'expédition, ce qui n'a pas été le cas pour la dernière commande. Madame la maire propose un prix de vente de 13 €/unité.

Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal décide de garder le tarif à 15 €/unité.

Pour extrait conforme.

A Faux-la-Montagne, le 9 mars 2026

La maire

Catherine MOULIN




L'adjoint

Francis HOEZELLE

